

A vos côtés pour vous accompagner dans les étapes de votre carrière et attentifs à votre qualité de vie au travail, les membres du bureau de la section CFDT de Charenton restent vigilants plus que jamais.

Nous revendiquons d'être réellement associés aux décisions qui impactent vos conditions de travail. Cela s'appelle le dialogue social.

Les sujets pour 2022 ne manquent pas :

- **RIFSEEP : CIA, Prime de fin d'année :**
Défendons notre pouvoir d'achat, nos salaires et nos acquis
- **Situation sanitaire**
Restons vigilants
- **Tickets restaurants**
*Obtention pour tous
Où est le groupe de travail promis depuis plus d'1 an ?*
- **Qualité de vie au travail**
Améliorons ensemble votre quotidien
- **Effectifs**
*Refusons la surcharge de travail,
les non-remplacements des agents
Titularisation des emplois précaires*
- **Prestation sociale complémentaire**
Participation plus grande de l'employeur
- **Elections professionnelles de vos représentants le 8 décembre**
- à Charenton-le-Pont
- au Centre Interdépartemental de gestion (CIG)
*Chaque voix comptera.
Votre participation sera essentielle.*

Syndicat Départemental CFDT INTERCO 94 - Val de Marne Maison des Syndicats
11/13, rue des Archives – 94010 Créteil Cedex
Tél : 0 1 4 3 9 9 1 2 4 3 – interco94@interco.cfdt.fr

Nos récentes actions portent leurs fruits.

- Interventions au sein du Comité d'hygiène et de sécurité au travail (CHSCT) : un calendrier des visites de sites a été enfin fixé à l'année, afin de vérifier en notre présence, les conformités des lieux.
- Interventions au Comité technique (CT) : l'employeur a dû se justifier sur les réorganisations trop répétitives de services. Nous y avons dénoncé son double discours souvent enclin à économiser sur le dos du personnel.
- Accompagnement avec succès d'agents (en Commission de discipline, à la RH pour des reclassements, en commission de réforme)
- Séances d'ostéopathie demandées depuis 2019 obtenues et mises en place en 2021.

D'autres revendications demeurent encore sans réponse :

- A quand un accord local consacré au remboursement du télétravail pour les agents concernés, soit 220 € par an ?

L'intérêt des agents pour le service au public et leur engagement n'est plus à prouver. M. le Maire les personnels méritent une meilleure reconnaissance surtout en cette période de crise.



Section CFDT Charenton
30 rue de Conflans 94220 Charenton
Tél: 01.46.76.67.24 / 06 73 85 63 64

